Convergence Nationale
des Collectifs de Défense et de Développement des Services Publics

En finir avec les restes à charge pour les malades !

Dépassements d'honoraires, franchises médicales qui viennent de doubler, augmentation des cotisations des complémentaires santé, médicaments déremboursés, coût de la prise en charge de l'autonomie, frais de déplacement liés aux déserts médicaux,... les restes à charge officiels et invisibles explosent : les malades ne sont pas des coupables à pénaliser. Directement pour les presque 3 millions de personnes sans complémentaire santé ou indirectement par l'augmentation des tarifs des mutuelles, ces restes à charge vont encore aggraver l'accès aux soins et ainsi contribuent à renforcer les inégalités de santé dans notre pays.

En quête d'économies pour réduire le déficit public, le gouvernement n'exclut pas de réduire les remboursements des Affections de Longue Durée et s'en prend aux arrêts de travail

Ce sont les principes mêmes de l'Assurance Maladie que le gouvernement veut mettre en cause, et plus largement de toutes les branches de la Sécurité Sociale.

Supprimer des cotisations sociales pour prétendre augmenter les salaires, c'est réduire les ressources de la sécu , et donc appauvrir les salariés.

Nous demandons :

- l'interdiction de tout dépassement d'honoraires. Le secteur 2 n'est pas la réponse à la pénurie de médecins
- la suppression des franchises médicales
- l'amélioration de la prise en charge des ALD
- la suppression des jours de carence des arrêts de travail
- la réouverture des accueils physiques des différentes branches de la Sécurité Sociale
- l'ouverture en nombre sur tout le territoire de centres de santé publics à but non lucratif.

Prénom et nom	Ville	Courriel	Signature

Pétition à renvoyer à Convergence Services Publics 63 rue du Général Sarrail 94000 CRÉTEIL

Prénom et nom	Commune	Courriel	Signature

Pétition à renvoyer à Convergence Services Publics 63 rue du Général Sarrail 94000 CRÉTEIL